

REPUBLIQUE FRANÇAISE	CONSEIL MUNICIPAL	Délibération n° 2022.06.08 Du 6 décembre 2022
DEPARTEMENT DES YVELINES	L'an deux mille vingt-deux, le 6 décembre, à 20 heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués à domicile le 30 novembre 2022, se sont réunis, salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Olivier Delaporte, Maire.	
<p>VILLE DE LA CELLE SAINT-CLOUD</p>  <p>La Celle Saint-Cloud</p>	Objet : Désignation d'un représentant au sein du comité pour la promotion de l'enfance et de l'adolescence (CPEA)	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Accusé de réception en préfecture 078-217801265-20221206-DEL2022-06-08-DE. Date de télétransmission : 14/12/2022 Date de réception préfecture : 14/12/2022</p> </div>
SECRETARE DE SEANCE : HELENE ALEXANDRIDIS	Vu le Code général des collectivités territoriales,	
EN EXERCICE : 35 PRESENTS : 28 POUVOIRS : 5 VOTANTS : 33 POUR : 33	Vu les statuts du Comité pour la Promotion de l'Enfance et de l'Adolescence (C.P.E.A.),	
<p>PRESENTS <u>Le Maire</u> Olivier DELAPORTE</p> <p><u>Les Maires-adjoints</u> Sylvie d'ESTEVE Pierre SOUDRY Sophie TRINIAC Jean-Christian SCHNELL Valérie LABORDE Benoît VIGNES Anne-Sophie MARADEIX Michel AUBOUIN Dominique PAGES Richard LEJEUNE</p> <p><u>Les Conseillers</u> Mohamed KASMI Naïma CONTE EL ALAMI Olivier MOUSTACAS Birgit DOMINICI Geneviève SALSAT Georges LEFEBURE Bruno-Olivier BAYLE Françoise ALBOUY Laurent BOUMENDIL Nathalie PEYRON Vincent POUYET Pierre QUIGNON-FLEURET Laurent DUFOUR Olivier GONZALEZ Juliette DECAUDIN Jean-François BARATON Carmen OJEDA-COLLET Stéphane MICHEL Marie-Pierre DELAIGUE Olivier BLANCHARD Hélène ALEXANDRIDIS Philippe LERIN Jean-François THOMAS Andrée BLOCH</p>	<p>Considérant que cette association, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, a pour objectif l'accompagnement social et éducatif dans le cadre de la prévention spécialisée en faveur des jeunes de 12 à 25 ans,</p> <p>Considérant que les statuts de l'association fixent sa composition, les membres de droit se composent ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un représentant du Conseil Départemental, • Les maires ou leurs représentants des communes associées à l'action du C.P.E.A. et au titre de leur participation financière au fonctionnement de l'association, • Sept conseillers Municipaux, au moins, dont Monsieur le Maire, désignés par le Conseil Municipal de la Ville de La Celle Saint-Cloud, <p>Considérant qu'il convient de remplacer Madame Laurence JOSSET, qui a démissionné de ses fonctions d'adjoint et de son mandat de conseillère municipale,</p> <p>Considérant la candidature de Madame Dominique PAGES,</p> <p>Conformément à l'article L2121-21 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal peut décider à l'unanimité des membres présents ou représentés de procéder à l'élection au scrutin public,</p> <p>Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE des membres présents et représentés,</p> <p>DECIDE :</p> <p>De désigner Madame Dominique PAGES, représentant municipal au sein du Comité pour la promotion de l'enfance et de l'adolescence (CPEA).</p> <p><i>La présente délibération fera l'objet des mesures de publicité et de transmission prévues par les textes de loi en vigueur. Elle pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa publication.</i></p>	
ABSENTS EXCUSES : PIERRE QUIGNON-FLEURET OLIVIER GONZALEZ	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div data-bbox="507 1805 943 2078" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Acte rendu exécutoire en vertu de son Dépôt en Préfecture le 14/12/22 et de sa publication le 16/12/22</p> <p>Le Maire Par délégation  Aude BELLOIR Directrice Pôle Relations aux Citoyens</p> </div> <div data-bbox="989 1805 1465 2016" style="text-align: right;"> <p>Pour extrait conforme au registre Le Maire,  Olivier DELAPORTE</p>  </div> </div>	

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : FRANÇOISE ALBOUY A VALERIE LABORDE NATHALIE PEYRON A SOPHIE TRINIAC JULIETTE DECAUDIN A SYLVIE D'ESTEVE CARMEN OJEDA-COLLET A JEAN- FRANÇOIS BARATON STEPHANE MICHEL A JEAN-FRANÇOIS THOMAS	
---	--